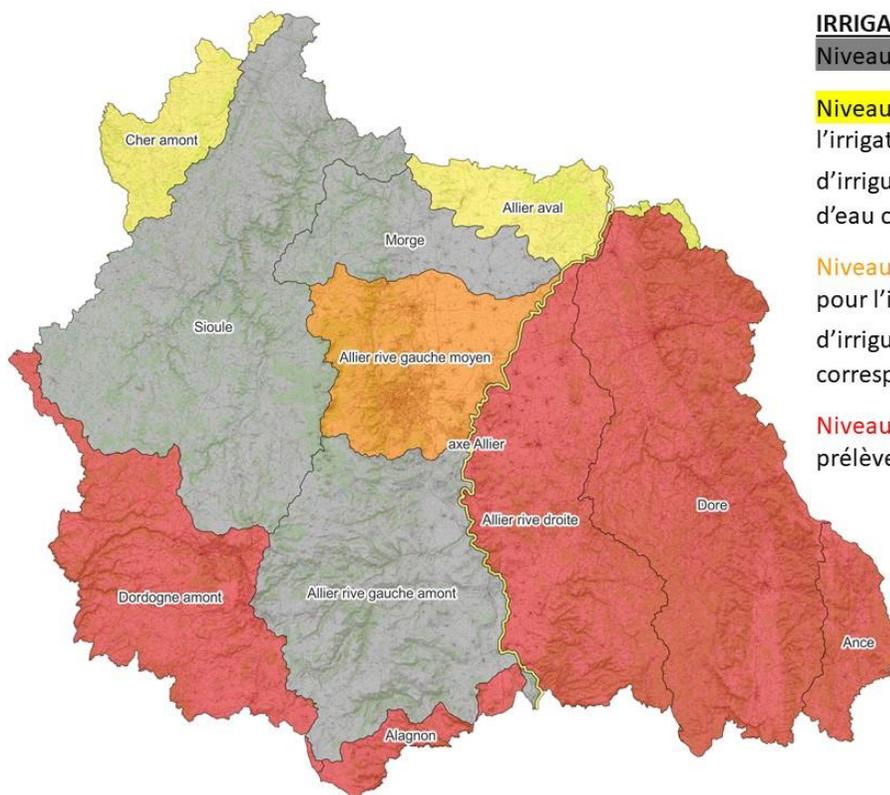




Comité de l'eau le 9 août 2022 : au vue de la dégradation du niveau des cours d'eau, il est possible qu'un nouvel arrêté soit pris à l'issue de ce comité.

Il est par ailleurs rappelé, qu'en tout état de cause, sur tout cours d'eau où le **débit est inférieur au Débit Réserve**, tout prélèvement sur ce cours d'eau doit cesser. Lorsque cela arrive, la DDT doit normalement vous informer de la situation et vous indiquer que les prélèvements sont interdits.



IRRIGATION ET RESTRICTIONS - USAGE AGRICOLE :
Niveau de vigilance = n'implique pas de restrictions.

Niveau d'alerte : implique des restrictions pour l'irrigation. Restrictions horaires = interdiction d'irriguer de 10h à 18h **OU** mise en place de tour d'eau correspondant à -25% des prélèvements.

Niveau d'alerte renforcée : implique des restrictions pour l'irrigation. Restrictions horaires = interdiction d'irriguer de 8h à 20h **OU** mise en place de tour d'eau correspondant à -50% des prélèvements.

Niveau de crise : interdiction de l'ensemble des prélèvements.

MARAÎCHERS : si vous vous trouvez dans une zone soumise à **alerte** ou **alerte renforcée**, vous bénéficiez d'une dérogation **A CONDITION** d'irriguer avec un système goutte à goutte ou d'arrosage au pied.

ABREUVEMENT DES ANIMAUX : l'abreuvement des animaux est un usage prioritaire, les restrictions ne s'appliquent pas pour cet usage, même en crise.

Situation climatique

La pluviométrie du mois de juillet aura certainement été une des plus faibles que l'on ait connu avec moins de 10 mm au total dans la plupart des secteurs de Limagne.

Pluies						
en mm	Vichy	Randan	Chappes	Aulnat	Plauzat	Issoire
1/4 au 15/4	6,8	14,8	1,8	1,2	5,2	5,8
16/4 au 30/4	29,5	16	9,9	7,4	21,3	5
1/5 au 31/5	30,8	23,3	26,3	19,9	26,7	25,6
1/6 au 30/6	247,5	226,1	200,8	195,1	194,1	169,1
1/7 au 31/7	0,6	2	1,4	2,2	10,5	5
1/8 au 4/8	0	0	0	0	0	0
Total	315,2	282,2	240,2	225,8	257,8	210,5

L'ETP journalière du 29 juillet au 5 août est élevée : 6.2 mm/j à Aulnat et 5,8 mm/j à Vichy !

ETP		
	Vichy	Aulnat
en mm		
1/4 au 15/4	34,1	42,8
16/4 au 30/4	44	48,7
1/5 au 31/5	126,3	147,5
1/6 au 30/6	144,2	156,4
1/7 au 31/7	149,8	167,3
1/8 au 4/8	40,3	43,7
Total	538,7	606,4

Données Météo-France

Prévisions

Au cours de la semaine qui vient, il n'est toujours pas prévu de pluies conséquentes, malgré tout de même en fin de semaine. Les températures maximales vont se situer autour des 30°C.

	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
							
T° min / max (°C)	14/30	15/30	17/29	17/29	17/28	18/34	19/34
Pluie (mm)	0	0	0	0	0	0	8.8

Station : Clermont-ferrand (source Météociel)

Il en découle que l'évapotranspiration potentielle moyenne quotidienne devrait être élevée encore, proche des 6 mm/j.

Probabilité d'ETP/j moyenne pour les jours à venir (en mm) :

1 ^{ère} décade d'août	5,5
--------------------------------	-----

...D'après l'historique des années 2011 à 2020 (10 ans) à Aulnat : **les valeurs ci-dessus sont les valeurs non dépassées 8 années sur 10.**

RESEAU TENSIOMETRIQUE

Le réseau de sondes tensiométriques mesurent **la force que doit exercer la racine pour extraire l'eau du sol**. S'il y a une **grande quantité d'eau** dans le sol, alors la valeur de **tension sera très basse**. En cas de situation de **sécheresse** dans le sol, les valeurs seront **plus importantes**.

Le déclenchement de l'irrigation à partir des valeurs des sondes tensiométriques se fait à partir de seuils. Ils sont déterminés en fonction de la culture, de son stade, du type de sol. Plusieurs jeux de sondes sont installés dans des parcelles de maïs avec des types de sol variés. Ici seront présentés les résultats des sondes installées à :

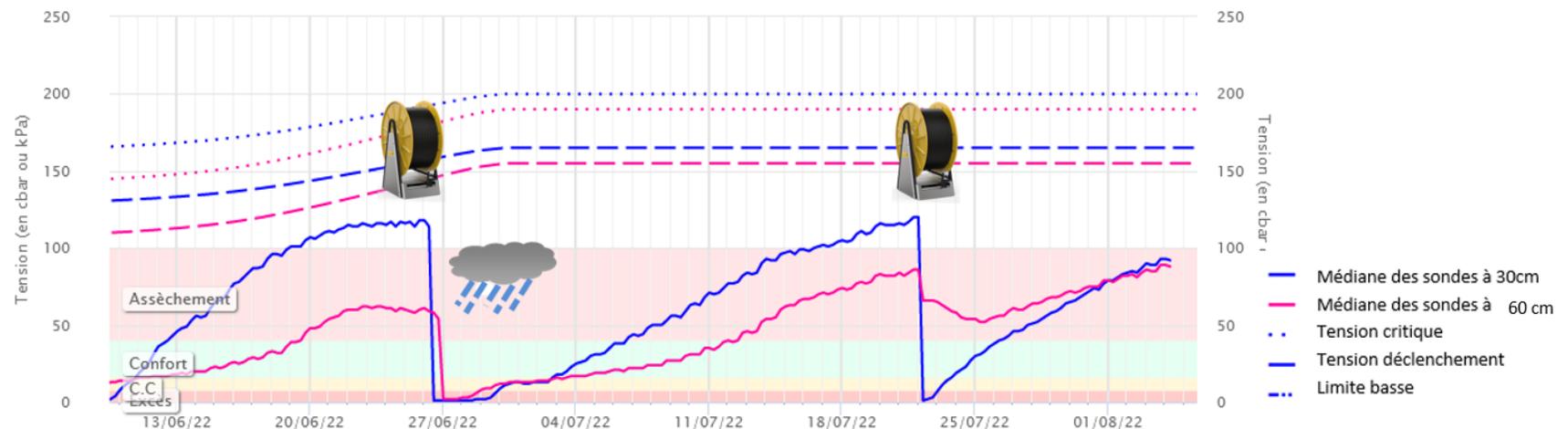
- **Varennes/ Usson** : à 30 cm de profondeur dans un sol sablo-limoneux
- **Gerzat** : à 30cm et 60 cm, dans un sol de terre noire



Source photo : terre-net

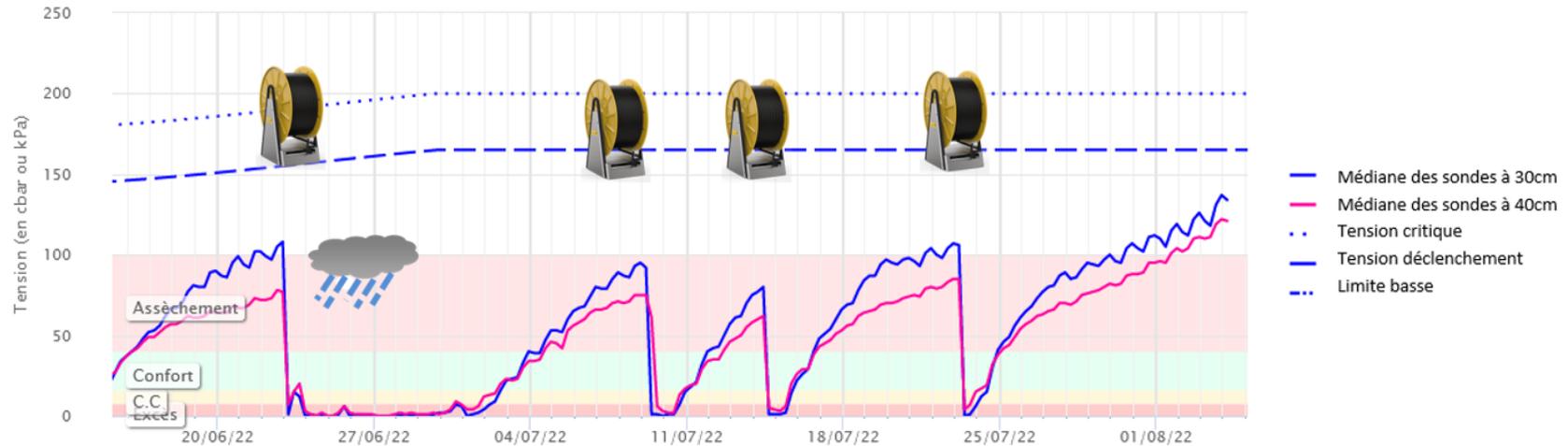
Gerzat

Graphes des sondes tensiométriques à 30 (courbe bleue) et 60 cm (courbe rose)



Varenne S/Usson

Graphes des sondes tensiométriques à 30 (courbe bleue) et 60 cm (courbe rose)



CONSEIL IRRIGATION

Maïs

Beaucoup de maïs sont au stade laiteux-pâteux.

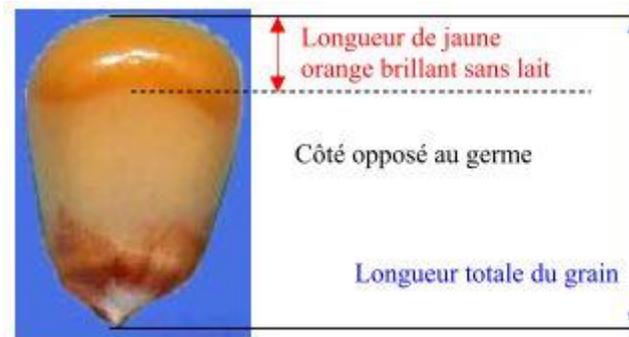
En effet, pour des maïs de précocité G2 (anciennement C1) ou G3 (anciennement C2), ½ précoce à ½ tardif semés vers le 15 avril, **le stade SLAG** (« stade limite avortement du grain ») **est atteint**.

A partir de ce stade, nous entrons dans la période de remplissage du grain ; si le maïs est moins sensible au stress hydrique et s'il a des besoins en eau inférieurs à ce qu'ils sont en période de floraison, **le Poids de Mille Grains (PMG) est toutefois en jeu**.

Dans une dizaine de jours, le stade **50% d'humidité** pourrait être atteint. **A ce stade l'irrigation peut s'arrêter**, sauf en cas de sol sec où l'irrigation peut être poursuivie jusqu'à 45% d'humidité du grain.

Estimation du taux d'humidité du grain par observation :

Prélever 15 épis normaux (5 épis par 3 rangs contigus). Casser chaque épi en 2 parties égales. Réaliser l'observation sur la couronne centrale de la partie côté pointe de l'épi. Choisir un grain représentatif de la couronne (tous les grains de la couronne ne sont pas forcément au même état d'avancement), et le détacher pour réaliser l'observation.



(photo Arvalis-Institut du Végétal)

Au stade 50 % d'humidité du grain, la part de la zone brillante d'allure vitreuse côté sommet du grain représente 15-20 % de la longueur du grain mesurée sur la ligne médiane du grain.

Du 22 au 28 juillet, on peut estimer la consommation « potentielle » en eau (ETM : évapotranspiration maximale) de ces maïs entre 42 et 44 mm au total (coefficient cultural 1,15 à 1), soit environ 6 mm/j.

En cas de capacité limitée d'irrigation, opter pour des apports modérés mais plus fréquents. Pour les années à venir, adaptez votre assolement, et diversifiez si possible les variétés et cultures pour répartir les risques.

➤ **Nouveau ! Évolution du débit des cours d'eau**

Retrouvez ici le suivi des cours d'eau pour anticiper le pilotage de votre irrigation. > [Cliquez-ici](#)



**Avec la participation
d'Arvalis-Institut du
Végétal, Limagrain,
et Jardin de Limagne**

Bulletin rédigé par Françoise LERE, Enora JACQUET, Ludmilla DESHAYES, Julie DENUELLE
Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme – Pôle Productions
11 allée Pierre de Fermat – BP 70007 – 63171 Aubière
Tél : 06 02 13 07 03 / 06 42 41 26 37